

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4
102 Bd Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxesfixes@unige.ch

Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2017

Présent·e·s : Anuka Schubert, Nadège Pfister, Paulos Asfaha, Sebastian Zelada, Nouchka Barral, Piera dell'Ambrogio.

Excusé : Mathieu Crettenand.

PV : Nouchka Barral.

18h30 AEHA

Demande de subvention pour un projet de cartes postales

Léa, Manon

L'association propose chaque année le projet de refaire des tableaux connus sous forme « vivante ». Le format final est celui de cartes postales, qui sont principalement utilisées comme cartes de vœux par les membres du département. Il y aura cinq cartes postales différentes, tirées à 250 exemplaires.

Le budget concerne les frais d'impression des cartes postales.

La demande de subvention s'élève à 30 CHF.-

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**

18h50 CLUB DEBAT

*Demande de subvention pour un procès fictif
Laurie, Damien*

L'association organise un procès fictif, le 12 décembre 2017, aux Bastions. L'idée est de traiter d'un thème, de manière juridique. Le sujet sera « le procès de l'Homme, par l'Homme, pour l'Homme ».

Quatre personnes du Club Genevois vont affronter quatre membres du Jeune Barreau de Genève, les groupes étant séparés entre accusation et défense. Les juges et critiques de la prestation seront une avocate, gagnante d'un concours d'éloquence, et du bâtonnier genevois. Le Club-Débat attend environ 170 personnes pour l'événement.

Le budget comporte les frais de publicité, les frais de remerciement, les frais de sécurité inhérent à la salle, et l'apéritif.

La demande de subvention s'élève à 737 CHF.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée. La Commission fait remarquer que le projet est conséquent et prévu de longue date, et regrette que le projet ne soit déposé en séance qu'une semaine avant.

De plus, la Commission relève un certain malaise quant à l'utilisation du terme « Homme » pour englober le terme « humains ». De plus, elle s'interroge sur un des intervenants, personnalité connu pour ses propos réactionnaires.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté, sous forme de journal par exemple.

19h10 CLUB DEBAT

*Demande de subvention pour des entretiens d'embauche
Laurie, Damien*

L'association organise un deuxième événement au mois de décembre, autour du thème des entretiens d'embauche. Il s'agit d'utiliser les capacités d'oratrices-eurs des membres de l'association dans le cadre d'entretien d'embauche. Deux intervenantes seront présent-e-s : une chasseuse de tête et un spécialiste des ressources humaines. Trois personnes auront l'occasion de passer un entretien avec elle et lui, devant une quarantaine d'étudiant.e.s

Ils et elles pourront profiter des conseils et perspectives, ainsi qu'être plus au clair quant à leurs doute et questionnements sur ce qui est attendu lors d'un entretien. Cet événement donne la possibilité d'acquérir une certaine expérience dans ce domaine.

Le budget englobe une banderole pour toutes les activités de l'association, , les frais de remerciement, la publicité et un apéritif.

La demande de subvention s'élève à 359 CHF.-

Décision : La subvention est accordée à hauteur de CHF 160.-. En accord avec l'article 24 al. 1 de son règlement, stipulant que la Commission ne finance pas de matériel pérenne, le roll-up ne peut pas être subventionné.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**

19h30 AESPRI

Demande de subvention pour le forum thématique 2018

Anne, Coline

Le forum thématique, anciennement forum du militantisme, est un projet de l'AESPRI qui a lieu annuellement en temps normal. Le thème de cette édition est « les défis de l'Afrique moderne, au-delà de l'afro pessimisme ». Il y aura quatre conférences et un débat. L'association souhaite mettre en place un espace de discussion et de rencontres, afin de prolonger les réflexions pour les étudiant·e·s participant aux conférences et débat. Il y aura une diversité au niveau des intervenant·e·s, tant en terme de genre que d'origine.

Le budget concerne les frais de déplacement des intervenant·e·s, d'hébergement, de communication autour de l'événement, de remerciement et d'apéritif.

Une demande de fonds a été faite auprès du GSI mais est restée sans réponse.

La demande de subvention s'élève à CHF 4'215.-

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée. La Commission recommande de trouver des logements autres que Airbnb.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**

19h50 AESPRI

Demande de subvention pour un voyage d'études

Patricia, Florence

Le voyage sera à Athènes, du 8 au 15 mars, sur le thème de « la Grèce entre deux crises, économiques et migratoires ». L'ambassadeur suisse en Grèce et un membre de Syriza seront rencontrés lors de ce voyage. Les organisatrices souhaitent également rencontrer des membres d'Aube Dorée et organiser une visite d'un camp de réfugié·e·s. Cinquante étudiant·e·s participeront au maximum, et le voyage est ouvert également pour les étudiant·e·s, hors sciences politiques et relations internationales. Le voyage se déroulera du 8 au 15 mars 2018.

Le budget porte sur le transport, l'hébergement, les activités, et la soirée de présentation.

La demande de subvention s'élève à CHF 10'000.-, soit 200.- pour 42 personnes au maximum.

**Décision : La décision de subvention est suspendue à la condition de rendre un dossier adéquat et complet pour la prochaine séance. C'est-à-dire la reddition des devis, un vrai budget, et le montant de la demande clairement formulé.
En outre, la CGTF s'interroge sur la cohérence et la pertinence du voyage et du programme, particulièrement à propos de la rencontre avec un parti nazi et la visite-éclair d'un camp de réfugié·e·s**

21h10 Divers

Le contrat de Mme Nouchka Barral s'arrête au 31 janvier 2018. La Commission décide de prolonger son contrat pour une année, soit du 1^{er} février 2018 au 31 janvier 2019.

Le repas de Noël de la Commission est au 26 décembre 2017.

La prochaine séance est fixée au 1^{er} février 2018.

PV fait à Genève le 6 décembre 2017 par Nouchka Barral.